

En tant que spécialiste de minage vous avez une activité qui exige de fortes responsabilités.

Le travail a de multiples facettes. Le minage peut être utilisé dans les domaines suivants: bâtiment et génie civil, construction des tunnels et des routes mais aussi industrie forestière, chemins de fer de montagne, armée, police et agriculture.

Aujourd'hui il est rare d'exercer des travaux de minage à plein temps: on a donc d'abord une formation de base dans l'un des domaines évoqués et le minage apparaît comme activité complémentaire.

La loi sur les explosifs différencie les travaux de minage ordinaires des travaux de minage spéciaux. Les travaux de minage ordinaires sont des minages effectués en terrain rocheux, tels que minage de fouilles et tunnels, déblaiement, minage de blocs, exploitation de carrières et travaux analogues. Les travaux de minage spéciaux ont trait au minage pour d'importants forages (abattement de parois), au minage de métal et à l'élimination d'explosifs devenus inutilisables.

Planifier et exécuter des minages de façon autonome, sous sa propre responsabilité, procure une grande satisfaction et fait figure de maîtrise de la terre et du feu.

Evaluer les risques, calculer, établir des systèmes d'allumage, sécuriser ...



Le calcul des charges répond à des connaissances pour lesquelles de nombreux paramètres sont à considérer: il est donc important d'être non seulement un «bon explodeur» mais également un «bon géologue» pour garantir: le résultat (tant le volume général que la fragmentation des blocs) / la sécurité du cadre environnant / la sécurité des collègues de travail / les effets secondaires / le traitement des

charges non explosées. Le travail est polyvalent et concerne les sujets tels que l'acquisition et le transport d'explosifs, les types d'explosifs, les systèmes d'allumage, la technique de minage et l'effet sur l'environnement. Pour les travaux ordinaires de minage, vous devez être en

possession d'une autorisation: **A:** exécution de minage à risques minimes, charge limitée. **B:** exécution de minage à risques modérés, charge limitée. **C:** planification et exécution de minage à risques modérés (sans limitation) et minage à risques élevés avec assistance de spécialistes éprouvés.

PREREQUIS ET DUREE DE FORMATION

Les conditions d'admission pour la formation nécessitent: majorité civile / attestation de confiance de la police / expérience professionnelle en construction ou sylviculture ou agriculture d'une année pour le permis B et de 3 ans pour le permis C. Différentes catégories de travaux (grands trous, métal, destruction de matières explosives, édifices, explosion sous l'eau,...) constituent les travaux spéciaux et requièrent la nécessité d'être titulaire de l'autorisation B ou C (selon les cas) depuis 1 année et plus.

Le travail de minage est donc une activité de spécialiste, fondée sur l'expérience et non sur une qualification proprement dite. Les renseignements relatifs à la formation peuvent être obtenus auprès

du SSE-SRL à Lausanne, ou auprès d'autres associations de minage.

AVANTAGES

Activités non routinières, à responsabilités importantes; effets spectaculaires; cercle de professionnels très liés.

CONTRAINTES

Activités en fonction des besoins, impliquant des «retours» à d'autres activités, parfois de grande durée; conditions de travail rudes.

FONCTION

Le travail exige une grande précision, beaucoup de travaux préparatoires et une sécurité totalement maîtrisée.

COMPETENCES

Afin que les tunnels routiers ou ferroviaires puissent être creusés avec rapidité et en toute sécurité, on fait appel au spécialiste de minage.

Afin que les voies de circulation et les bâtiments ne subissent aucune incidence

le mineur effectue des minages de sécurité (pré-fissuration).

Afin que les voies de circulation soient rapidement praticables après un glissement, le spécialiste du minage fait exploser les gros blocs.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES

Exigences:	Nécessaires	Elevées
Sens des responsabilités	[Progressive bar]	
Aptitude à se concentrer	[Progressive bar]	
Sensibilité manuelle	[Progressive bar]	
Acuité visuelle	[Progressive bar]	
Absence de vertige	[Progressive bar]	
Connaissances techniques	[Progressive bar]	